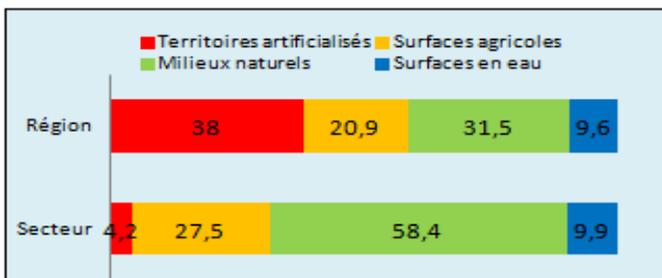


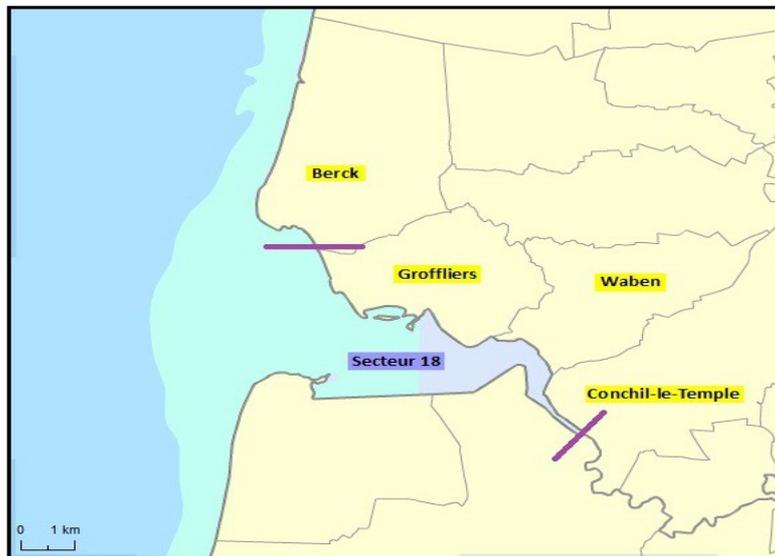
## 1) Description du secteur

Le secteur s'étend sur la rive droite de l'estuaire de l'Authie, depuis la limite communale Sud de Berck jusqu'à la limite de salure des eaux à Conchil-le-Temple. Il présente une longueur approximative de 7 kms sur lequel existe un arrêté officiel de délimitation du DPM au niveau de Waben.

### 1.Occupation du sol



Source : SIGALE 2009 – Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais



La bande des 500 mètres du secteur conserve un caractère largement naturel, les berges de l'estuaire étant épargnées par l'urbanisation. On retrouve plusieurs mares de chasse, ainsi que des champs agricoles situés dans le lit majeur de l'Authie

### 2.Type de côte / Evolution et protection

Côte sableuse / L'estuaire se caractérise par le développement d'une flèche sableuse au Sud (côté Somme) et par une érosion au Nord. L'intensité du phénomène sur le secteur varie en fonction de la direction du cours de l'Authie, actuellement une accrétion se produit au niveau du bec du Perroquet, alors qu'un recul important se produit au « bois de sapins ». L'intérieur de l'estuaire est protégé par des digues de renclôture, et par endroits sont également encore visibles des vestiges de la digue « barois », aujourd'hui enfouie mais qui servait autrefois à canaliser l'Authie.

### 3.Protections environnementales

		Présence	Détails sur l'emprise
<b>Inventaires</b>			
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique		oui	Sur la totalité du rivage. ZNIEFF n°310007240 – « Rive Nord de la baie d'Authie »
			En bordure de Dpm à Conchil-le-Temple et au Sud de Waben. ZNIEFF n°310013734 - « Complexe humide arrière littoral de Waben et Conchil-le-Temple »
<b>Protections</b>			
Natura 2000	SIC Site d'Intérêt Communautaire	oui	Sur la partie maritime. Zone n°FR3102005 - « Baie de Canche et couloir des trois estuaires »
	ZPS Zone de Protection Spéciale	-	Sur le rivage Nord de Groffliers. Zone n°FR3100482 – « Dunes de l'Authie et Molières de Berck »
Site inscrit		-	
Site classé		-	
Espaces protégés et gérés	CELRL Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	oui	En bordure du DPM au Nord et au Sud de Groffliers. Zone n°FR1100147 – « Baie d'Authie rive Nord »
	PNM Parc Naturel Marin	oui	Sur la partie maritime. « Parc naturel marin ds estuaires picards et de la mer d'Opale »
<b>Protections « LOI LITTORAL »</b>			
Espaces remarquables		oui	Sur la totalité du rivage
Coupures d'urbanisation		oui	1 coupure qui englobe tout le secteur

### 4,Principaux sites de baignade

#### La plage de Berck

Qualité de l'eau : 2009/A 2010/B 2011/A 2012/A

Surveillance	Aménagements	Animaux autorisés	Douches	Eau potable	Accès p.m.r	Toilettes	Poste de secours

Les récents prélèvements témoignent d'une bonne qualité de l'eau. La principale source de pollution identifiée provient de l'estuaire de l'Authie.

## 5. Usages sur le DPM en 2012

Usage		Description				Impacts sur l'environnement
		Nombre / Type d'autorisation	Objet de l'occupation	Participants attendus	Véhicules présents	
Manifestations sur le DPM terrestre	sportives	1 avis	Triathlon nature	200	0	Piétinement Dérangement d'espèces
		3 dérogations	Raid équestre	NR-NR-800	1-1-4	
			Foulées nature			
			Trail des deux baies			
	Festives et de loisirs	1 AOT courte durée	Fête de la Madelon	NR	NR	-
		2 dérogations	Rassemblement d'attelage	NR (2)	1-3	Dégradation qualité de l'eau
Nettoyage baie d'Authie			-			
1 avis	Randonnée équestre	20	0	Dégradation qualité de l'eau		
Manifestations sur le DPM maritime		-	-	-	-	-
Accès plage		-	-	-	-	-
Services publics		-	-	-	-	-
Chasse		Bail de chasse n°5	-	-	-	-
		1 AOT longue durée	22 huttes de chasse	-	-	-
Cabines / chalets		-	-	-	-	-
Conchyliculture		-	-	-	-	-
Pêche de loisirs	Terrestre (pêche à pied / Filet)	Zone de production n°6280.00 : 1:N 2:B 3:N Zone interdite à la pose de filets fixes			Faible sur le secteur (affluence selon la saison, non respect des tailles et quotas, captures accidentelle de mammifères marins et oiseaux, perte du filet...)	
	Nautique (plaisanciers)	Matériel autorisé : 2 palangres de 30 hameçons, 2 casiers à crustacé, un foëne, un filet trémail de 50 mètres de long et 2 mètres de haut			Faible sur le secteur (pollution de l'eau, non respect des tailles et quotas, dérangement des mammifères marins...)	
Promenade		SPPL en cours de régularisation				
Tourisme		Groffliers : 2 à 5 / Waben : 1 à 2 / Conchil-le-Temple : plus de 5				

- **Autres usages importants de signaler**
- **Occupations sans titre**

On relève plusieurs occupations sans aucun titre sur le DPM : les vestiges de la digue « barrois », un cordon d'enrochement et des épis, le mouillage de la Madelon et ses aménagements, et l'accès au chemin Delesalle.

## II) Croisement et identification d'enjeux de protection et de gestion du DPM

### 1. Interactions d'usage

	Pêche à pied	Chasse maritime	Agriculture littorale	Développement urbain littoral	Tourisme littoral	Sentier du littoral	Activités sportives
<b>Conchyliculture</b>	- Pêche à pied interdite à moins de 15 m des parcs	- Impacts sonores des activités conchylicoles (effarouchements) sur les espèces chassées	- Dégradation possible de la qualité des eaux pouvant être engendrées par les activités agricoles	- Concurrence spatiale - Dégradation possible de la qualité des eaux pouvant être engendrées par le développement urbain littoral	- Impacts visuels sur les sites balnéaires - concurrence potentielle en termes d'emprise foncière		- concurrence potentielle en termes d'emprise foncière - dangers potentiels pour certaines pratiques sportives (kite surf...)
	<b>Pêche à pied</b>		- Dégradation possible de la qualité des eaux pouvant être engendrées par les activités agricoles	- Croissance de la pratique de la pêche à pied pouvant impacter la ressource	- Croissance de la fréquentation pouvant impacter la ressource - concurrence entre la pratique professionnelle et la pêche de loisirs		- Risque de collision entre pêcheurs à pied et activités sportives
		<b>Chasse maritime</b>	- Impacts sonores des activités agricoles sur les espèces chassées - Impacts sur les paysages	- Croissance de la fréquentation - Impacts sur les paysages - impacts visuels et sonores	- Fréquentation importante des sites - Conflit potentiel entre promeneurs et chasseurs		- Nuisances sonores des pratiquants - conflit d'usage possible : risques potentiels liés à la pratique des 2 activités sur une même zone
			<b>Agriculture littorale</b>		- Dégradation possible de la qualité des eaux de baignade pouvant être engendrées par les activités agricoles	- Piétinement des usagers sur des terres agricoles	
				<b>Développement urbain littoral</b>	- le tourisme contribue au développement urbain et peut générer de nouveaux équipements balnéaires	- Continuité de la SPPL rendue difficile dans les zones agglomérées	- Croissance du nombre de pratiquants - Concurrence spatiale entre pratiquants
					<b>Tourisme littoral</b>	- Surfréquentation et dégradation du sentier du littoral - Non respect des règles d'utilisation	- Conflits potentiels liés à l'utilisation de l'estran et de la mer
						<b>Sentier du littoral</b>	- Risque de collision entre randonneurs et compétitions sportives
							<b>Activités sportives</b>

#### A : La SPPL

Le long de l'estuaire de l'Authie se trouve sur le DPM plusieurs sentiers accessibles en voiture pour les chasseurs une fois leur demande de dérogation de circulation effectuée. Cependant d'autres usagers empruntent ces sentiers et y stationnent de manière illégale. A plusieurs endroits les massifs dunaires font face à une érosion critique, les escalader accentue ce phénomène.

#### B : La chasse

La présence de mares de chasse entraîne dès lors l'existence d'un danger potentiel pour tout autre usager du DPM.

### 2. Risques naturels : submersion marine (cf. carte PPRN)

- PPR du montreuillois prescrit le 13/09/11 portant sur l'inondation par submersion marine et le recul du trait de côte.

	Aléa			Observations
	faible	moyen	fort	
<b>Usages</b>				L'eau pénètre dans les terres au niveau de la zone de mouillage. Les mares et huttes de chasse se situent dans la zone d'aléa la plus forte.
<b>Milieux naturels</b>				Le cordon dunaire à Groffliers se rompt et inonde les prairies en retrait autour du centre urbain
<b>Territoires agricoles</b>				Les champs en retrait de la zone de mouillage sont inondés. En fond d'estuaire, l'inondation touche les champs situés en bordure de l'Authie.
<b>Territoires artificialisés</b>				-

### III) Synthèse des principaux enjeux et orientations de gestion

Enjeux	Orientation
L'érosion avancée au niveau du bois de sapins	Accompagner la CCOS dans ses travaux de réhabilitation de la dune Participer à l'élaboration du PAPI : s'assurer que l'analyse coût / bénéfice et les scénarii d'aménagements sont pertinents.
L'érosion au niveau de l'anse des Sternes	
Le mauvais état de certaines digues de renclôture à l'intérieur de l'estuaire	Travailler sur la gouvernance des ouvrages , notamment dans le mise en œuvre de la GEMAPI Envisager par la suite un remodelage des digues les plus dégradées
L'élaboration en cours de l'AOT ZMEL de « la Madelon »	Finaliser la procédure
La présence d'occupations sans titre sur le DPM : <ul style="list-style-type: none"><li>- un parking</li><li>- un chemin en enrobé « Delesalle »</li><li>- un cordon d'enrochement et des épis</li></ul>	Engager une réflexion sur la mise en œuvre du recul du parking Travailler avec la CCOS pour prévoir la fermeture de l'accès du chemin aux véhicules Régulariser par un titre d'occupation les ouvrages de protection contre la mer